

D.I.C.R.I.M.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Commune de VAULT DE LUGNY



*Ce document est destiné
aux habitants de Vault de Lugny.
Conservez-le de manière à le retrouver
très rapidement en cas de besoin !*

Edition 2010

Prochaine mise à jour : 2013 (sauf évolution des risques, des mesures et des moyens)

Le mot du Maire

La commune de Vault de Lugny est située à 47 kilomètres d'AUXERRE, et en bordure de la rivière du Cousin dont la crue de référence remonte à 1910. Le risque majeur auquel est soumis une partie de la commune est l'inondation.

Crues, ruissellement, pandémie, risque climatique, risque nucléaire, accident de transport de matières dangereuses, sont autant d'évènements exceptionnels qui peuvent s'avérer graves et préjudiciables à la sécurité des personnes et des biens.

Le Décret N° 90-918 du 11 octobre 1990 relatif à l'exercice du droit d'information sur les risques pris en application de l'article L 125-2 du code de l'environnement modifié par le décret n° 2004-554 du 09 juin 2004 stipule que « le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ».

Par conséquent, c'est dans un souci d'information et de prévention que nous avons élaboré ce **Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs (D.I.C.R.I.M.)** qui :

- ➔ Recense les risques majeurs auxquels notre commune peut être confrontée,
- ➔ Explique les conditions dans lesquelles l'alerte est apportée à la population,
- ➔ Précise pour chacun des risques les conseils de comportements et les mesures à prendre.

Cette brochure de sensibilisation simple, concise et pratique, procède du **Plan Communal de Sauvegarde**, document de gestion collective des évènements, consultable par tous en Mairie.

Garder son calme, puis appliquer les consignes prescrites, permettra à chacun de se protéger avant l'arrivée des secours, de tenir efficacement sa place dans l'effort collectif de protection et de défense.

Il est important d'en expliquer son contenu à vos enfants. Conservez-le, pour vous y rapporter le cas échéant.

Votre sécurité et celle de tous en dépend.

Le Maire

Jacqueline DUPRE

LES RISQUES MAJEURS

... sur la commune

Le risque majeur spécifique sur notre commune est l'inondation par crue du Cousin. Par ailleurs, en cas de **rupture du barrage** de Chaumeçon, deux zones sont directement concernées:

- Le Moulin Rion
- Le Pâti de Valloux

Les autres risques recensés sont les suivants :

- Risque lié au ruissellement et aux coulées de boue
- Risque nucléaire relatif à la proximité des centrales.
- Risque lié à la pollution accidentelle de l'air ou de l'eau
Accident de transport des matières dangereuses sur le réseau routier ou ferré.
- Risque sanitaire de pandémie grippale
- Risque canicule
- Risque lié à la présence d'une grotte, la Cave aux Loups

Les fiches ci-après pour chaque type de risque précisent un certain nombre de mesures à prendre et de consignes de sécurité à appliquer.

L'ALERTE

Dès la connaissance d'un risque, le Maire informe les habitants de la commune par des messages d'alerte diffusés soit par véhicule avec haut parleur, soit par voix d'affichage. Ces messages précisent :

- la nature du risque,
- le danger qu'il représente pour les personnes et les biens,
- les conseils de comportement et mesures à prendre dans cette situation.

Le contenu des messages d'alerte fait l'objet d'un affichage municipal pour l'information générale de la population.

En complément, et simultanément aux modes de diffusion indiqués ci-dessus, les cloches de l'église sont actionnées pendant une durée de 5 minutes.

L'état d'alerte demeure jusqu'à la production d'un message de levée d'alerte diffusé dans les mêmes conditions lorsque la menace a cessé.

EN CAS D'URGENCE ...



... Écoutez la radio

France bleu Auxerre	103.5 Mhz
France Info	105.5 Mhz

... Numéros utiles

Sapeurs pompiers	18 ou 112
Samu	15
Gendarmerie	17
Mairie de Vault de Lugny	03 86 34 40 27
Préfecture	03 86 72 79 89
Météo France	08 92 68 89

... Sites Internet

Météo France	www.meteo.fr
Surveillance des crues	www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Quel que soit le risque, ne paniquez pas !

En cas d'événement grave, écoutez les messages diffusés par les médias et les pompiers pour connaître les consignes à suivre.

Respectez les consignes données par les autorités.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Arrondissement :

Avallon

Canton : Avallon

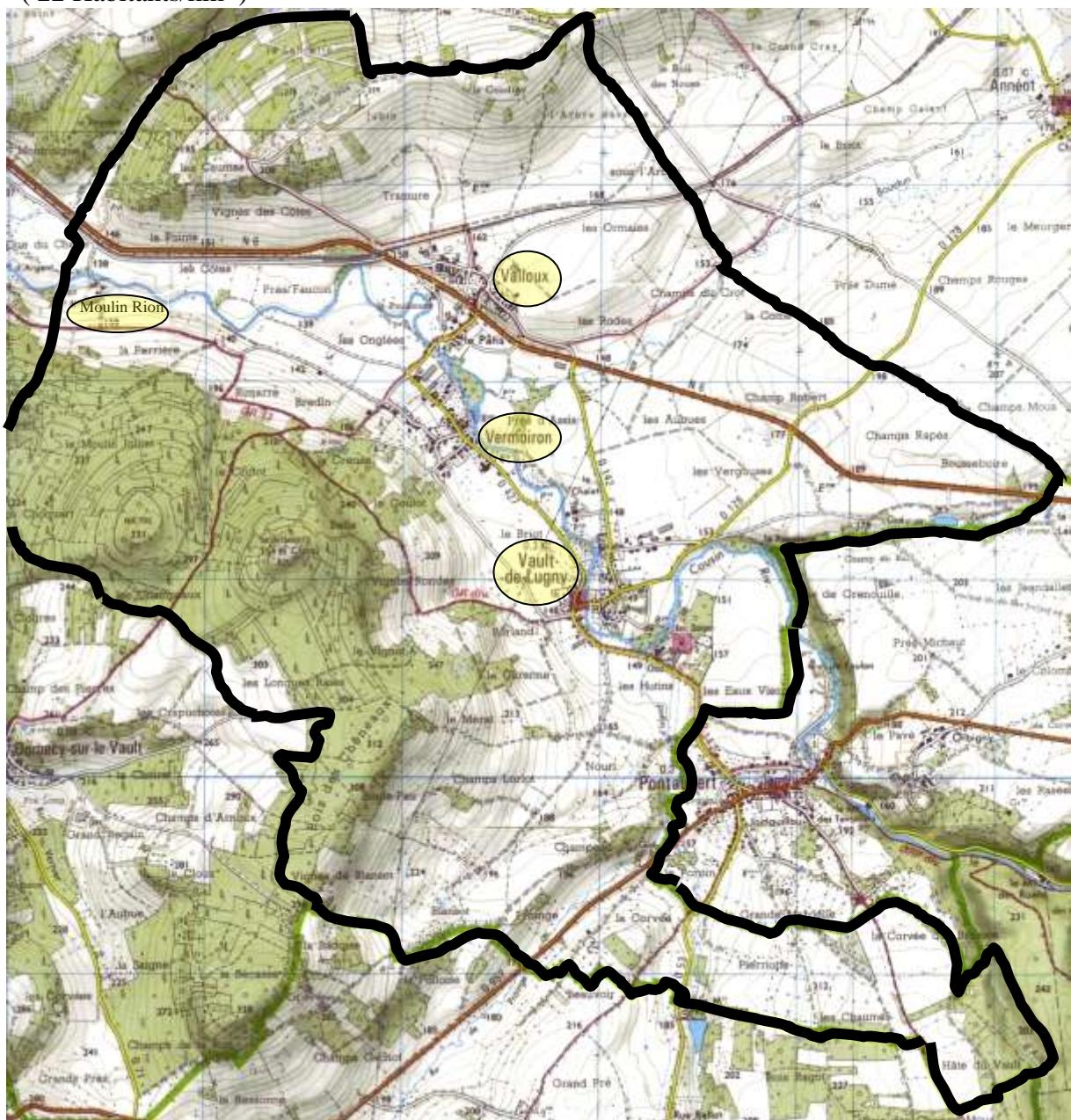
Intercommunalité :

Communauté de communes de l'Avallonnais

Nombre d'habitants : 334
(population totale)
(22 Habitants/km²)

dont
Vault de Lugny bourg : 101
Valloux : 112

Vermoiron : 117
Moulin Rion : 4



Distance avec les communes voisines:

	Par la route(de mairie à mairie)	A vol d'oiseau
Avallon	5	4,9
Auxerre	47	39,2
Pontaubert	1,6	1,5
Domecy/Vault	7	2,9
Island	3,8	3
Tharot	5	3,4
Annéot	3,8	3,6
Girolles	4	3,6
Givry	6	4,5
Vézelay	12	8,4

- *Superficie : 1520 Hectares*

- *Altitude : 138 m/ 354m*

- *Latitude : 47°29'54'' Nord*

- *Longitude : 3°51'02'' Est*

- *Code postal : 89200*

COMMUNE de VAULT DE LUGNY

D.I.C.R.I.M.

RISQUE INONDATION « 1910 »

INSERER UN PLAN / UNE CARTE EN LOCALISANT LES ZONES INONDEES

Utiliser la carte des zonages du PPRN si elle existe (téléchargeable en A4 couleur sur le site de la DDE de l'Yonne)

PPR ENCORE EN COURS D'ETUDE CARTE NON DISPONIBLE

ACTION DU MAIRE

Déclenchement du PCS (ou en partie) :

- *organiser une permanence à la mairie*
- *déviation route (attention aux routes et ponts coupés) :*
Pont coupé : pont de Valloux
Routes coupées à Valloux : rue du Pressoir, rue du Pâbris, chemin de la Brossière (au niveau du garage Poids Lourds 2000 au Vault : RD 427, au niveau de l'ancien presbytère à Vermoiron : la Grande Rue
- *mise en place de panneaux de signalisation*
- *surveillance et contact régulier avec les services de surveillance*



ALERTE

Moyens disponibles :

- cloches de l'église avec le signal correspondant : durée 10 minutes
- véhicule équipé d'un haut-parleur (message pré-formaté)
- réseau d'alerte avec 4 conseillers municipaux chargées d'informer les habitants les plus exposés des risques de crue :
 - Michel PAUTARD, pour les riverains du Vault (du Château à la Prée)
 - Didier ROLLEY pour les riverains de Vermoiron entre l'entrée du hameau (côté Le Vault) et la rue du Calvaire
 - Alain WICKER pour les riverains de Vermoiron entre la rue du Calvaire et la rue du Moulin
 - Gérard CONTENT pour les riverains de Vermoiron et de Valloux, à partir de la rue du Moulin jusqu'au Pâti de Valloux inclus, ainsi que ceux du Moulin Rion

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- **Surélever les meubles, amarrer les cuves**
- **Mettre les produits toxiques, les véhicules à l'abri de la montée des eaux**
- **Couper le gaz, l'électricité**
- **Fermer les portes, aérations, soupiraux, fenêtres**
- **Se préparer à être évacuer (prévoir couvertures, médicaments, papiers)**

MAIS AUSSI...

-  Ne pas téléphoner
-  Ecouter la radio (récepteurs alimentés par piles)
-  Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Le bâtiment est hors d'eau. L'école s'occupe d'eux.

COMMUNE de VAULT DE LUGNY

D.I.C.R.I.M.

RISQUE RUISELLEMENT/ COULEES DE BOUE

Plan

PPR ENCORE EN COURS D'ETUDE
CARTE NON DISPONIBLE

**INSERER UN PLAN / UNE CARTE EN LOCALISANT LES ZONES
INONDEES**

Utiliser la carte des zonages du PPRN si elle existe (téléchargeable en A4 couleur sur le site de la DDE de l'Yonne)

ACTION DU MAIRE

Déclenchement du PCS (ou en partie) :

- *organiser une permanence à la mairie*
- *déviation route (attention aux routes et ponts coupés) :*
Routes coupées :
 - *mise en place de panneaux de signalisation*
 - *surveillance et contact régulier avec les services de surveillance*



ALERTE

Moyens disponibles :

- cloches de l'église avec le signal correspondant : durée 10 minutes
- véhicule équipé d'un haut-parleur (message pré-formaté)
- réseau d'alerte avec 4 conseillers municipaux chargées d'informer les habitants les plus exposés des risques de crue :
 - Michel PAUTARD, pour les riverains du Vault (du Château à la Prée)
 - Didier ROLLEY pour les riverains de Vermoiron entre l'entrée du hameau (côté Le Vault) et la rue du Calvaire
 - Alain WICKER pour les riverains de Vermoiron entre la rue du Calvaire et la rue du Moulin
 - Gérard CONTENT pour les riverains de Vermoiron et de Valloux, à partir de la rue du Moulin jusqu'au Pâti de Valloux inclus ainsi que ceux du Moulin Rion

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- **Surélever les meubles, amarrer les cuves**
- **Mettre les produits toxiques, les véhicules à l'abri de la montée des eaux**
- **Couper le gaz, l'électricité**
- **Fermer les portes, aérations, soupiraux, fenêtres**
- **Se préparer à être évacuer (prévoir couvertures, médicaments, papiers)**

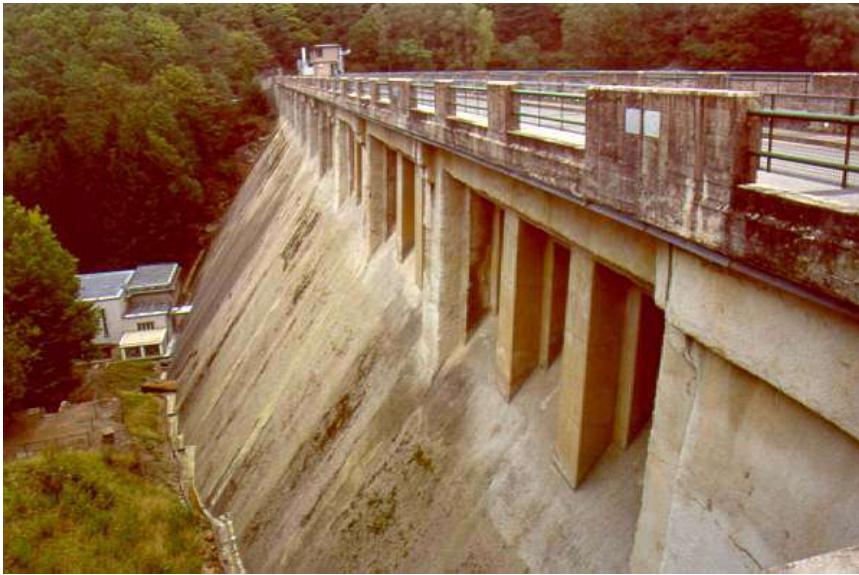
MAIS AUSSI...

-  Ne pas téléphoner
-  Ecouter la radio (récepteurs alimentés par piles)
-  Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Le bâtiment est hors d'eau. L'école s'occupe d'eux.

COMMUNE de VAULT DE LUGNY D.I.C.R.I.M.

RISQUE RUPTURE DU BARRAGE DE Chaumeçon

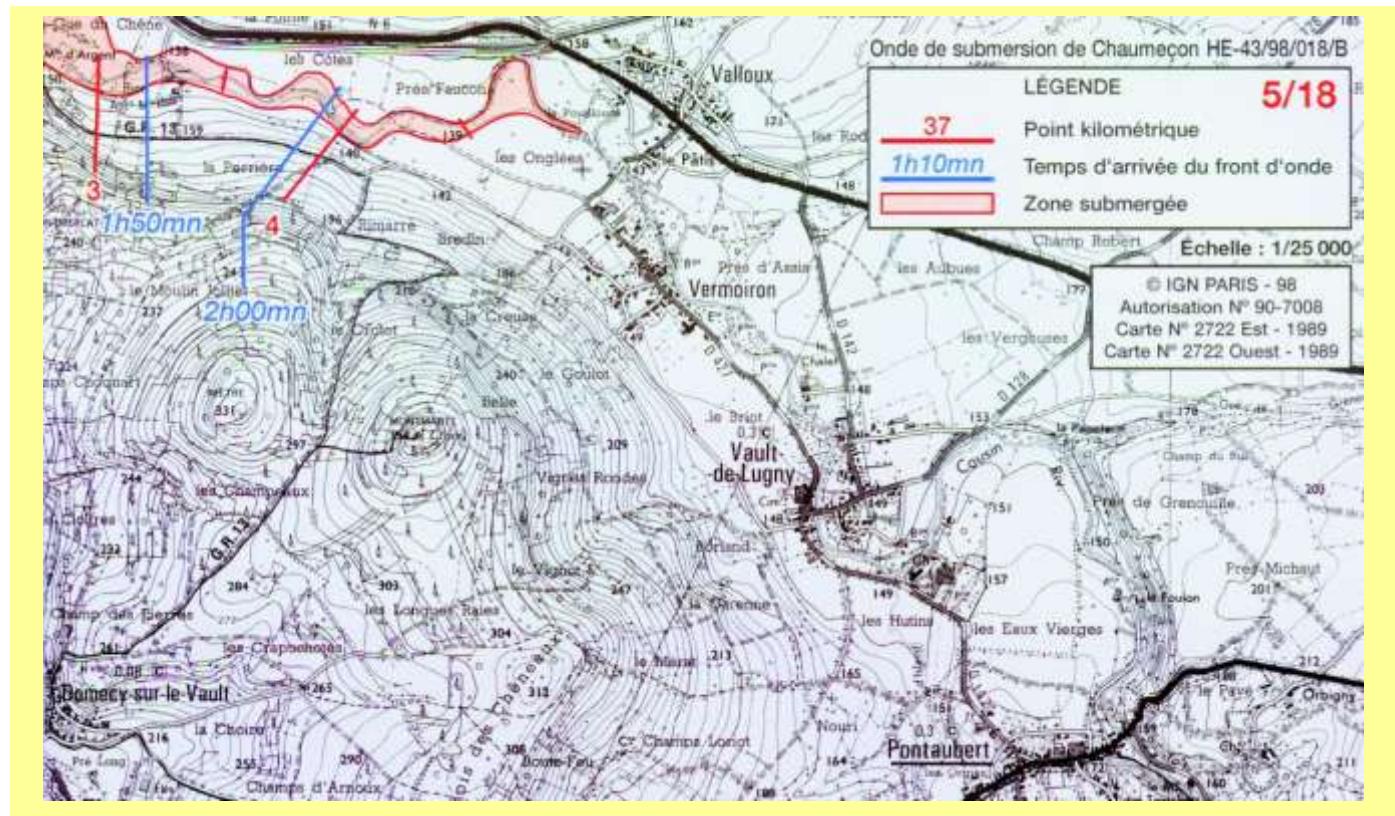
Cet évènement, même peu probable, est à prendre en considération car une partie de notre commune et des habitants seraient concernés.



Le Plan Particulier d'Intervention de Chaumeçon prévoit en cas de rupture, le passage d'une onde de submersion de 1,2 à 3 mètres de hauteur, remontant le cours du Cousin à partir du confluent avec la Cure, au pont de Blannay, et déferlant sur une partie du territoire de la commune (hameaux du Moulin Rion et de Valloux) environ 1 heure

50 mn après la rupture. L'onde s'arrêterait aux abords du pont de Valloux.

L'évacuation du Moulin Rion et du Pâti de Valloux serait immédiatement déclenchée. Les autres zones de la commune ne sont pas en danger.



ACTION DU MAIRE

- *Evacuation immédiate du hameau du Moulin Rion*
- *Prévenir les habitants du, Chemin de la Brossière et du Pâtis de Valloux*
- *Prendre un arrêté de déclenchement du PCS*
- *déviation routes*
- *pont coupé au Moulin Rion et au pont de Valloux.*



ALERTE

- *message pompiers / préfecture / radio/TV*
- *cloches avec le signal correspondant*
- *véhicule équipé d'un haut-parleur (message pré-formaté)*
- *réseau d'alerte :*
Un conseiller municipal, Gérard CONTENT, est chargé d'informer les habitants les plus exposés :
 - *les riverains du Pâtis et du chemin de la Brossière de Valloux*
 - *les riverains du Moulin Rion*

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION CONCERNEE

- **Surélever les meubles, amarrer les cuves**
- **Mettre les produits toxiques, les véhicules à l'abri de la montée des eaux**
- **Couper l'électricité**
- **Fermer les portes, aérations, soupiraux, fenêtres**
- **Se préparer à être évacuer (prévoir couvertures, médicaments, papiers)**
- **Ne pas téléphoner**
- **Evacuation immédiate vers les points hauts**
- **Se déplacer dans le calme**
- **Respecter les consignes données**
- **Ecouter la radio (récepteurs alimentés par piles)**

COMMUNE de VAULT DE LUGNY

D.I.C.R.I.M.

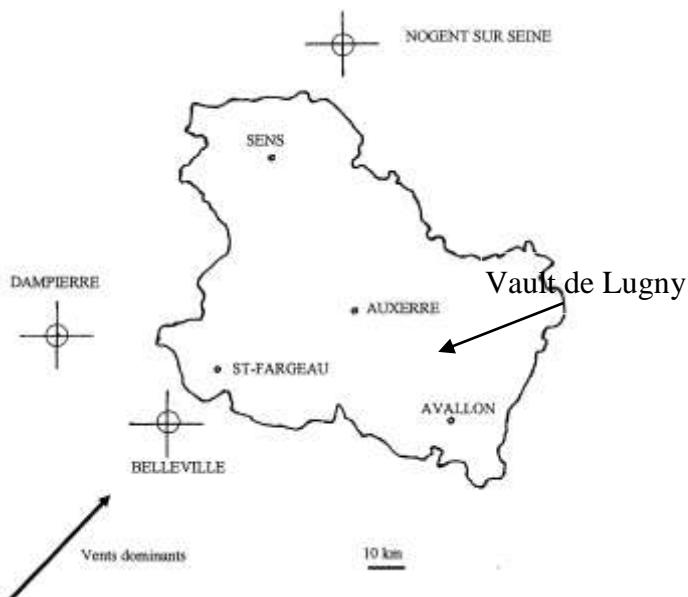
RISQUE NUCLEAIRE



La centrale de Belleville sur Loire

Un accident sur une centrale nucléaire à proximité (Dampierre en Burly, Belleville sur Loire, Nogent sur Seine) peut faire craindre le passage d'un nuage radioactif (pollution air et eau) qui nécessiterait le confinement de la population.

- Dampierre est située à 104 km à l'ouest
- Belleville sur Loire est située à 75 km à l'ouest
- Nogent sur Seine est situé à 114 km au nord



En tenant compte des vents dominants, la contamination par le déplacement du nuage radioactif viendrait sur la commune de Vault de Lugny par le **sud-ouest**.
Cette hypothèse n'est que théorique, les informations précises seraient diffusées par les circuits d'alerte officiels.

ACTION DU MAIRE

- *Information de la population et de l'école*
- *Organiser une permanence à la mairie*
- *Déclenchement du PCS (ou en partie) selon les consignes de la Préfecture*



ALERTE

- *Message pompiers / préfecture / radio / TV*
- *cloches de l'église avec le signal correspondant*
- *véhicule équipé d'un haut-parleur (message pré-formaté)*
- *⚠ au confinement (la personne chargée de l'alerte doit elle-même se confiner)*

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- **Rejoindre le bâtiment le plus proche**
- **Fermer toutes les ouvertures**
- **Boucher les entrées d'air.**
- **Arrêter ventilation, chauffage (risque d'asphyxie), climatisation**
- **Prévoir une réserve d'eau et un poste de radio (si possible alimenté par piles)**
- **En cas de pollution, respirer au travers d'un linge mouillé**
- **Ne pas consommer d'aliments frais sans l'avis des autorités sanitaires**
- **Si vous craignez d'avoir été exposé à des poussières radioactives, débarrassez-vous de vos vêtements de dessus contaminés avant d'entrer dans le lieu clos. Puis douchez-vous et changez-vous si possible.**
- **Ne sortir qu'à l'annonce de la fin de l'alerte**

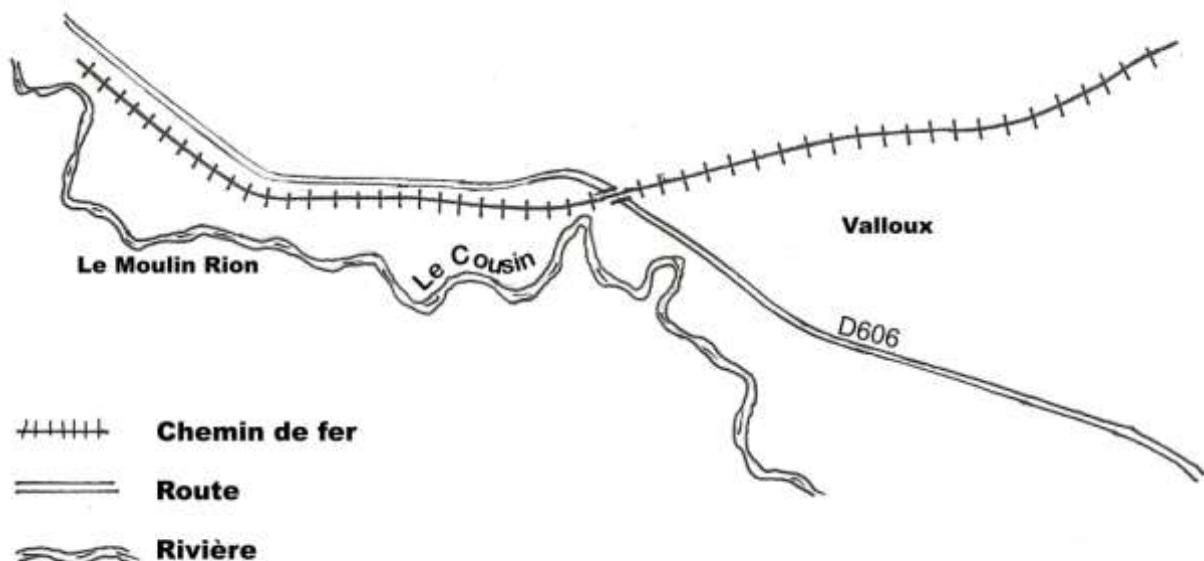
MAIS AUSSI...

-  Ne pas téléphoner
-  Ne pas fumer
-  Ecouter la radio (récepteurs alimentés par piles)
-  Ne pas aller chercher les enfants à l'école.
L'école s'occupe d'eux

COMMUNE de VAULT DE LUGNY

D.I.C.R.I.M.

RISQUE TRANSPORT MATIERES DANGEREUSES



La D606 (exN6) et la voie ferrée peuvent être empruntées par des transports de matières dangereuses. Il y a un risque en cas d'accident routier ou ferroviaire entraînant une pollution de l'air et de l'eau par des produits chimiques toxiques..

ACTION DU MAIRE

Selon la gravité et en liaison avec les sapeurs-pompiers :

- *Organiser une permanence en mairie*
- *Evacuation partielle ou totale de la population / confinement*
- *Déclenchement du PCS (ou en partie)*
- *Mise en place de déviations de route ou d'interdiction de circulation*



ALERTE

- *Message pompiers / préfecture / radio / TV*
- *Cloches de l'église avec le signal correspondant*
- *véhicule équipé d'un haut-parleur (message pré-formaté)*

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- **Rejoindre le bâtiment le plus proche**
- **Fermer toutes les ouvertures**
- **Arrêter ventilation, chauffage, climatisation (risque d'asphyxie)**
- **En cas de pollution, respirer au travers d'un linge mouillé**
- **Prévoir une réserve d'eau et un poste de radio alimenté par piles**
- **Ne sortir qu'en fin d'alerte**

MAIS AUSSI...

-  Ne pas téléphoner
-  Ne pas fumer
-  Ecouter la radio (récepteurs alimentés par piles)
-  Ne pas aller chercher les enfants à l'école.
L'école s'occupe d'eux

COMMUNE de VAULT DE LUGNY

D.I.C.R.I.M.

RISQUE PANDEMIE GRIPPALE

Qu'est-ce qu'une pandémie ?

Il s'agit d'une épidémie qui s'étend au-delà des frontières internationales, soit à un continent, à un hémisphère ou au monde entier, et qui peut toucher un très grand nombre de personnes, quand elles ne sont pas immunisées contre la maladie ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades : **la grippe aviaire et la grippe A de type H1N1, par exemple** (pour plus d'infos, voir le site www.pandemie-grippale.gouv.fr)

30 % de la population touchée

Phase 1	Pas de virus circulant chez l'Homme
Phase 2	Pas de nouveau virus circulant chez l'Homme mais présence d'un virus animal causant un risque substantiel de maladie humaine
Phase 3	Infection humaine par un nouveau virus (mais sans transmission interhumaine ou dans des cas isolés liés à des contacts rapprochés)
Phase 4	Petits groupements de transmission interhumaine limités, mais extension localisée (virus mal adapté aux humains)
Phase 5	Larges groupements, mais transmission interhumaine toujours localisée (le virus s'adapte à l'Homme)
Phase 6	Forte transmission interhumaine dans la population (pandémie)

ACTION DU MAIRE

- Phase 3/4/5/6 : dans ces phases, le maire agit en sa qualité d'agent de l'Etat. Il est le relais efficace de la puissance publique sur le territoire de la commune.
- *Utilise la liste des personnes fragiles*

Pour la grippe aviaire :

Fournit au personnel communal susceptible d'aller constater les oiseaux morts un équipement de base : gants + masques FFP2

Pour la grippe A :

Fournit au personnel communal susceptible d'être en contact avec du public ou le virus des masques FFP2

ALERTE

Il y a 6 phases d'alerte (voir ci-dessus)

Dans les phases 3/4/5/6, messages sur l'ensemble de la commune, radios, TV

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

Rester à l'écoute des informations radio et TV

Pour la grippe aviaire :

- Toute mortalité anormale d'oiseaux sauvages en zone rurale doit être signalée à la direction départementale des services vétérinaires (DDSV) (tél : 03 86 94 22 50). Sinon appeler la Préfecture au 03 86 72 79 89.
- Une mortalité anormale correspond à plus de 5 oiseaux sauvages trouvés morts sur un même site (rayon de moins de 500 m) et dans un laps de temps restreint (moins d'une semaine).
- Ne pas toucher aux oiseaux trouvés morts. La collecte est assurée par la FDC, l'ONCFS ou la DDSV.

Pour la grippe A :

- Tout symptôme grippal doit être signalé à un médecin ou au 15
- Consignes d'hygiène : se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro-alcoolique – utiliser un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser, le jeter et se laver les mains

COMMUNE de VAULT DE LUGNY

D.I.C.R.I.M.

RISQUE CANICULE



L'année 2003 a été marquée par une hausse sensible du nombre de décès. Un tel niveau n'avait pas été atteint en France métropolitaine depuis 1985. La canicule du mois d'août 2003 en est à l'origine.

En Bourgogne, le mois d'août 2003 a été chaud : cinq degrés au-dessus des normales saisonnières, avec un pic de 41.1 ° relevé à Auxerre le 6 août (relevé INSEE).

ACTION DU MAIRE

- *organisation de l'accompagnement des personnes fragiles (voir liste)*
- *organisation d'un circuit de visite*
- *organisation d'une permanence en mairie*
- *préparation des endroits frais : l'église*
- *mesure de restriction d'usage de l'eau*
- *si aggravation, déclenchement du PCS ou en partie*



ALERTE

Vert	Situation normale, pas de vigilance particulière
Jaune	Situation légèrement préoccupante, début de vigilance
Orange	Situation très préoccupante, être très vigilant
Rouge	Situation préoccupante à l'extrême, être très vigilant.

- *Le maire est prévenu par le gestionnaire d'alerte de la préfecture (GALA)*
- *Appels téléphoniques par hameau :*
Michel Pautard pour Le Vault
Didier Rolley pour Vermoiron
Max Boutin pour Valloux et le Moulin Rion
- *circuit d'alerte (véhicule avec mégaphone)*
- *Affichages*
- *Message diffusé par les pompiers*
- *Messages diffusés par les médias (radio et TV)*

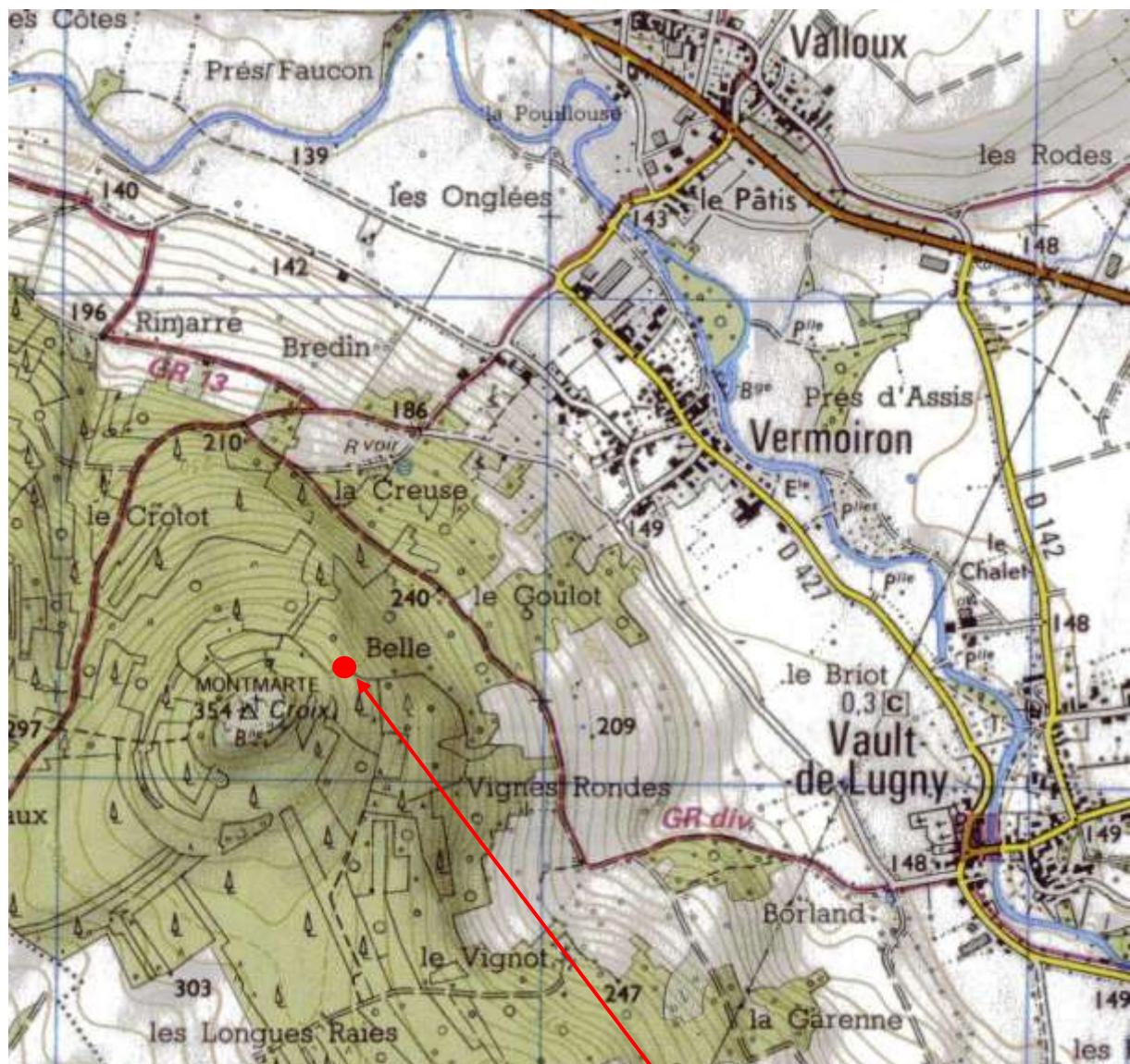
CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- **Passer au moins 3h par jour dans un endroit frais**
- **Se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour**
- **Boire fréquemment et abondamment même sans soif**
- **Eviter de sortir surtout aux heures les plus chaudes**
- **Prendre des nouvelles de ses voisins surtout s'ils vivent seuls et sont âgés**
- **Ecouter la radio (récepteurs alimentés par piles si possible)**

COMMUNE de VAULT DE LUGNY

D.I.C.R.I.M.

GROTTE AUX LOUPS



Grotte aux Loups

Localisation sur la carte IGN au 1/25000 (coordonnées Lambert) :

x 712,592 y 279,150 z (altitude) 307m

Cavité sur le Montmarte, au-dessus du hameau de Vermoiron, avec un développement de 28 mètres. Certains passages de la galerie sont très étroits, ce qui rend difficile l'entrée mais aussi la sortie : le visiteur imprudent peut rester bloqué à l'intérieur de la grotte.

ACTION DU MAIRE

La grotte est située en terrain privé. Le maire informe la préfecture en cas d'incident.

ALERTE

Prévenir les pompiers et la gendarmerie.

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

Ne pas s'aventurer seul ni sans en avoir informé une autre personne

COMMUNE de VAULT DE LUGNY

D.I.C.R.I.M.

EN CAS D'URGENCE

A n'utiliser qu'en cas d'urgence.

N'encombrez pas inutilement le réseau, cela sera préjudiciable à tous.

MEDIAS - RADIOS		
France BLEU		103.5Mhz
France Info		105.5Mhz
SITES INTERNET		
Météo France	www.meteo.fr	Permet aussi l'accès à la carte vigilance
Réseau d'annonce des crues	www.vigicrues.ecologie.gouv.fr	: carte de France : sur SPC seine moyenne-Yonne-loing
NUMEROS UTILES		
MAIRIE DE Vault de Lugny		03 86 34 40 27 E-mail : mairie-vault-de-lugny@wanadoo.fr
POMPIERS		18 ou 112
SAMU		15
GENDARMERIE		17
PREFECTURE		03.86.72.79.89
METEO France		08.92.68.02.89
DDSV*		03.86.94.22.50
EDF		08 10 33 30 89 En cas de problème électrique important des répondeurs sont en place pour communiquer l'état du réseau perturbé
DDASS		03.86.51.80.00

*DDSV : Direction Départementale des Services Vétérinaires

Ne cédez pas à la panique quelque soit le risque considéré, mais écoutez les messages diffusés par le personnel communal et/ou les médias. Respectez les instructions et les conseils communiqués.

RAPPELEZ-VOUS : Il y a lieu de se conformer aux conseils communiquer par les médias, les services de l'Etat pour ne pas mettre sa vie en danger voire celle des autres (famille, voisins, sauveteurs...).

Il est important d'avoir chez soi une radio portable à piles (ou un radio-réveil) avec des piles de rechange (en cas coupure d'électricité).